

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 17 NOVEMBRE 2020

Appel urgent pour les employé-e-s des branches Logistiques

Matteo Antonini, responsable du secteur Logistique

Seules les paroles prononcées font foi.

«Prévenir l’effondrement de la logistique – et des employé-e-s»

La Logistique n’est pas prête en Suisse. Les employé-e-s – les distributrices et distributeurs ainsi que le personnel des centres de tri – sont mis à rude épreuve. L’effondrement menace: le Black Friday, le Cyber Monday et les fêtes de fin d’année approchent. Les employé-e-s de la branche de la logistique exercent des métiers d’importance systémique, et dans de très mauvaises conditions de travail. Pendant le confinement du printemps, ils ont fourni un effort particulier pour notre bien. Or de nouvelles difficultés les guettent.

La Suisse est à nouveau à la maison en raison de la pandémie et commande ses marchandises en ligne. La semaine dernière, La Poste annonçait avoir pris toutes les mesures possibles et se disait prête. Nous sommes moins confiants que les dirigeants de La Poste: ceci est un appel des personnes directement concernées, des employé-e-s de La Poste Suisse, de DHL, DPD, etc.

Les distributrices et distributeurs, les personnes aux machines de tri, celles à la gestion des retours, la facteurs et factrices – toutes et tous sont mis à rude épreuve en raison des volumes de colis en hausse. Ils sont sur les rotules, effectuent régulièrement 50 heures hebdomadaires et des semaines de six jours. La Logistique n’est pas prête en Suisse. C’est pourquoi syndicom exige des mesures concrètes pour protéger les employé-e-s.

→ Les commerçants en ligne doivent prendre leurs responsabilités pour éviter l’effondrement de la chaîne logistique.

Le goulet d’étranglement de la logistique en Suisse réside dans la capacité de tri. Il s’agit du volume que toutes les machines de tri peuvent traiter par jour en Suisse. Selon nos calculs, on l’estime à environ 1,6 millions de colis par jour (cf. annexe à la conférence de presse). Nous nous attendons à ce que ce volume soit dépassé dans les semaines qui précèdent Noël. Les chiffres pour 2019, ajoutés à la croissance structurelle et à la flambée du Covid, donnent des prévisions sombres. En conséquence, cela signifie:

- a) les livraisons n’arrivent pas à temps; pour les ménages privés et les commerces;
- b) le personnel travaille au-delà de ses limites, effectue des heures supplémentaires sans fin et nuit ainsi à sa santé;

- c) les mesures d'allégement prévues (renforcement en personnel) compensent uniquement les absences dues au Covid-19, les quarantaines et les absences régulières; elles ne créent guère de capacités supplémentaires.

Accords dans la bataille des rabais

Afin de faire face aux retards de livraison, il faut en appeler à la responsabilité des commerçants en ligne avec leur bataille des rabais, qui se répète chaque année. On pense à des arrangements entre commerçants en ligne, groupés par exemple par catégorie de marchandises, afin d'éviter que tout le monde ne commande en même temps. Une prolongation des jours de promotion présente également une solution.

Au printemps déjà, les grandes entreprises de la logistique en Suisse ont dû se réunir à la table des discussions pour empêcher l'effondrement – elles y sont alors parvenues de justesse. Les employé-e-s, eux, ont payé le prix. Si la chaîne de la logistique venait à s'effondrer, de nombreux colis ne seraient plus livrés. Tous y perdraient alors. Pour les commerçants, cela signifie qu'ils doivent endosser leurs responsabilités. C'est dans l'intérêt même de toutes les parties: des employeurs, des commerçants en ligne, de la branche de la logistique dans son ensemble, des employé-e-s et de la société.

Achats intelligents

Les ménages privés peuvent apporter leur contribution. En adaptant volontairement leur comportement d'achat et en effectuant des achats intelligents. Cela signifie qu'au lieu d'acheter un seul article et de se décider à la dernière minute, on prévoit et regroupe les achats.

Il existe bien sûr des facteurs et des risques externes qui impactent fortement le fonctionnement de la chaîne logistique. Ils ne sont pas influençables, mais pèsent de tout leur poids. Relevons en particulier: 1) les confinements régionaux partiels qui entraînent la fermeture des magasins, comme c'est actuellement le cas dans certains cantons de Suisse romande); 2) le mauvais temps pendant deux à trois week-ends de suite, qui augmente le volume des achats en ligne; 3) les foyers de coronavirus dans les centres de tri. Cela ne doit cependant pas faire oublier que les employé-e-s sont déjà au bout de leurs limites, même sans ces facteurs.

→ Les employeurs doivent faire face à la surcharge imminente avec de bonnes conditions de travail, suffisamment de personnel fixe et des mesures de protection de la santé.

Il est impératif que les employeurs prennent au sérieux les préoccupations des employé-e-s. Le personnel est résistant. Cependant, des employé-e-s fragilisés dans leur santé ont des effets négatifs à long terme. Pendant le premier confinement, les employé-e-s ont touché à leurs limites. Les heures supplémentaires étaient à l'ordre du jour, les colis plus volumineux et plus lourds, le temps de récupération insuffisant. Jusqu'à présent, les employé-e-s de la logistique pouvaient récupérer en début d'année après la période des achats de Noël. Cette année, il n'en sera rien. Et avec les mesures épidémiologiques de la Confédération, actuellement valables pour une période indéfinie, il n'y a aucun signe d'embellie pour le printemps, ni aucune amélioration en vue. Les soldes d'heures supplémentaires ne peuvent pas être réduits, le dos fait souffrir et la rémunération est mauvaise.

Pour le bien des employé-e-s, nous formulons les revendications suivantes:

a) ***Des engagements fixes au lieu de personnel intérimaire et de sous-traitants:***

Comme le boom en ligne représente une croissance structurelle, des mesures temporaires ne suffisent pas. Il faut des investissements à long terme, non seulement dans les infrastructures mais aussi dans les effectifs de personnel. Cela passe par des postes fixes au lieu de personnel intérimaire et de sous-traitants. Il est inacceptable que des personnes qui exercent des métiers d'importance systémique travaillent dans des conditions précaires.

b) ***Convention collective de travail pour les distributrices et distributeurs privés:***

Le marché KEP & Mail a besoin de toute urgence de standards minimaux pour protéger les employé-e-s. Faute de quoi, la concurrence continuera à se jouer sur les salaires et donc sur le dos des employé-e-s. Nous exigeons que l'association de branche entre en matière sur nos revendications et négocie une CCT avec nous.

c) ***Augmentations de salaire:***

Les employé-e-s doivent profiter de cet essor. Il n'est possible que grâce à leur engagement. Une augmentation des salaires est indiquée – les professions d'importance systémique doivent être correctement rémunérées.

d) ***Protection de la santé:***

Des mesures visant à protéger la santé des employé-e-s sont une priorité absolue. Les mesures préventives sont la meilleure protection contre les maladies et les accidents, qui augmentent avec la surcharge de travail.

Au nom de tous les employé-e-s du secteur de la logistique, syndicom appelle leurs employeurs à prendre au sérieux les préoccupations du personnel. Sinon, l'effondrement menace.